



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Cour de discipline budgétaire et financière

Question écrite n° 73348

Texte de la question

M. Lionel Tardy interroge M. le ministre des finances et des comptes publics sur l'évolution de la Cour de discipline budgétaire et financière (CDBF). Dans son rapport « Renouer la confiance publique » remis en janvier 2015, Jean-Louis Nadal recommande de faire de la CDBF la juridiction compétente pour l'ensemble des ordonnateurs, ce qui reviendrait à faire des membres du Gouvernement et des élus locaux des justiciables de cette cour (proposition 20). Il souhaite connaître sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73348

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 février 2015](#), page 674

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)